



40 MILLIONS

SOYEZ PRÊTS

À GAGNER !

Nominations au Sénat
Les handicapés comptent
sur le chef de l'Etat P. 10

Prix 400 F Cfa
N° 2661

Directeur de la publication
Haman Mana

le jour
Vendredi 06 avril 2018
lejourquotidien@yahoo.fr
http://lequotidienlejour.com
Tél.: 222 04 01 85

faire savoir, faire voir, faire parler, faire comprendre

Elections

Les nouvelles grosses têtes du Sénat



Sylvestre Ngouchinghe



Paul Hamadou



Jean-David Bilé

- Les résultats des sénatoriales 2018 ont été publiés hier.
- La liste des 70 élus.
- Portraits de quelques identités remarquables. Pp. 2-3

Catastrophe d'Eséka

Les proches des sept disparus n'abandonnent pas

P. 5

Sucre

Les importations asphyxient la Sosucam

P. 7

FIAC

FOIRE INTERNATIONALE DES AFFAIRES ET DU COMMERCE DE DOUALA
INTERNATIONAL BUSINESS AND TRADE FAIR OF DOUALA

222 214 415 / 675 293 591 fiacdouala.org

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
UNDER THE DISTINGUISHED PATRONAGE OF THE PRESIDENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON

500 ENTREPRISES VOUS ATTENDENT DÉJÀ À LA FIAC 2018

24 MARS - 08 AVRIL 2018

COMPLEXE CAMTEL BÉPANDA - DOUALA

Le Rdpc rafle 63 sénateurs

Elections du 25 mars. Seule la région du Nord-Ouest a échappé au parti au pouvoir qui y détient pourtant la majorité des électeurs.

Le Rdpc sort grand vainqueur des élections sénatoriales du 25 mars dernier. Le parti au pouvoir s'adjuge 9 des 10 régions du pays. Avec 63 sièges de sénateur, le Rdpc

améliore même son score par rapport aux élections de 2013 au cours desquelles il avait gagné dans 8 régions, raflant donc 56 sièges.

Seul le Nord-Ouest a

échappé au parti du président Paul Biya. Ici, la victoire est revenue à la liste des candidats du Sdf, qui s'en tire avec 50,15% des suffrages exprimés, soit la majorité absolue. Le parti

d'opposition a rafilé les 7 sièges de sénateur en jeu grâce à ses 517 voix contre 495 pour le Rdpc (48,11%). Deux autres partis se partagent les voix restantes : United democratic party

(16 voix) et Undp (2 voix). Ces deux formations politiques ont aussi perdu dans toutes les autres régions où elles ont présenté des listes. L'Undp challengeait le Rdpc sur l'en-

semble du territoire national. C'est la défaite également pour l'Udc, l'Up, le Fsn, l'Andp et l'Ums qui n'obtiennent aucun siège.

Assongmo Ncedem

Les 70 sénateurs élus par région



Yaoundé, 05 avril 2018. Le président du Conseil constitutionnel pendant la proclamation des résultats.

Adamaoua

Liste Rdpc

Sénateurs titulaires : Nana Ismaila, Hamadou Paul, Rougayatou Asta Djoulde, Oumarou Issa, Souadatou Djallo Épse Kalkaba, Baroua Nyakeu et Mamoudou Mazadou

Sénateurs suppléants : Oumarou Natoua, Bentou Halidou Marthe, Nana Abdoulaye, Aboubakar Mohamadou, Mouen Thérèse, Fanta Baba Suzanne Et Ahamadou Tizani

Centre

Liste Rdpc

Sénateurs titulaires : Naah Ondoa Sylvestre, Essomba Tsoungui Elie Victor, Anong Adibime Pascal, Bell Luc René, Nicole Okala Bilai Épse Ahandjena, Mama Jean Marie Et Koungou Edima Eliane Didier

Sénateurs suppléants : Mengong Ondoa Philomène, Mbezele Lucie Victorine Épse Bekono, Soya Zenon, Ngo Som Julienne, Mvoutsji Gomtse, Ngolo Nzana Régine Et Nnemde Emmanuel

Est

Liste Rdpc

Sénateurs titulaires : Sale Charles, Mme Djole Assouho Épse Tokpanou, Mme Ouli Ndongo Monique, Ndanga Ndinga Badel, Amama Amama Benjamin, Mme Moampea Mbio Née Ngbangako Marie, Mboundjo Jean

Sénateurs suppléants : Mme Mballa Épse Zaoro Jacqueline, Mme Bieme Mbebola Bernadette, Mbangoe Mbele Jacques, Mme Eyenga Blandine, Ambah Emmanuel, Pinali Philémon Et Adamou Soule

Extrême Nord

Liste Rdpc

Sénateurs titulaires : Mahamat Abdoul Karim, Abdoulaye

Wouyack Marava, Mme Zakia-tou Épse Sale, Amrakaye Martin, Foutchou Épse Djakaou, Alioum Alhadji Hamadou Et Bladi Abba

Sénateurs suppléants : Herouama Malloum, Mme Kogne Zima, Wanie Salomon, Gague Henri, Sariak Paul, Amadou Et Doungous

Littoral

Liste Rdpc

Sénateurs titulaires : Hanglog Gèneviève Épse Tjoutes, Tobbo Eyoun Thomas, Din Bell Marie Armande, Kingue Simon, Minyem Endene Patience Félicité Épse Eboumbou, Kemayou Claude Et Bile Jean David

Sénateurs suppléants : Ngo Yos Blandine Madeleine, Monny Dikongue Frédéric Luis, Kamgue Rébecca, Abdoul Nassir, Ngah Marceline Épse Zogo, Manga Zang Et Kemwa Dzukou Anselme

Nord

Liste Rdpc

Sénateurs titulaires : Amidou Maurice, Namio Pierre, Amadou Alim, Asta Yvonne, Bebnone Payounni, Mme Doudou Épse Adamou Et Hama Djabou

Sénateurs suppléants : Ousmanou Doundouna, Keda Roger, Djoda Alhadji Denis, Bouba Moussa, Aissatou Ousoumanou, Djoubairou Et Abakar Mahamat

Ouest

Liste Rdpc

Sénateurs titulaires : Ngouchinghe Sylvestre, Ngoubeyou François Xavier, Fomethé Anacle, Ngangoube Aminatou, Pokam Max, Dsamou Michelle, Teingnidetio Jean

Sénateurs suppléants : Nono Henri, Keumeni Djiakoue Claude, Djoumessi Rose Épse Jokeng, Njoya Aboubakar, Fo-

poue Emilienne, Kouatchou Manfred, Nzappa

Sud

Liste Rdpc

Sénateurs titulaires : Mbita Mvaebeme Lippert, Zang Oyono Calvin, Obam Afane Gisele Solange, Assam Samuel, Mba Mba Grégoire, Eloumba Therese Et Amougou Bernard

Sénateurs suppléants : Metugu Abena Angeline Épse Akoa, Ndinda Ndinda Ferdinand, Mekina Asseng Judith, Medjo Mengue Marthe Sylvie, Eyizo'o Ferdinand, Ntolo Ellong, Mekeu Marie Antoinette

Sud-Ouest

Liste Rdpc

Sénateurs titulaires : Chief Tabe Tando Ndieb, Otte Andrew Mofa, Mbella Moki Charles, Ntuba Agnès Nnode Épse Ndjock, Ankie Affiong Rébecca Amah, Lekunze Andreas Membo, Lionel Papianatu Fonderson

Sénateurs suppléants : Oben Bakwa Eno Christopher, Nwelle Kunz Mbai, Vefonge Juliet Becke, Ekwoge Joseph Elangome, Naienge Mesembe Gabriel, Ansongnia Beatrice Nkema Tabong, Engemise Nene Njiako Sophie

Nord-Ouest

Liste Sdf

Sénateurs titulaires : Nkeze Emilia Kalebong, Vanigansen Mochigle, Henry Gamsey Kemende, Buh Sule Tegha, Ajuoh Ngam Honoré, Kinyang Nyang Georges, Kumbongsi Dyx Meten Alim

Sénateurs suppléants : Kengo Manaseh Acha, Cecilia Manka Songwe, Ngobe Neng Patricia, Ketchem Gladys Ashie, Presenta Nanghe Nchi, Meyeh Eugene Barah, Sadjoh Amidu Yerima

Les nouvelles grosses têtes du Sénat

Son heure de gloire a sonné

Sylvestre Ngouchinghe. Après avoir longuement joué les seconds rôles, le nouveau financier du Rdpc à l'Ouest accède à l'hémicycle.

C'est lui. Cette fois, tous les obstacles qui se dressaient sur son chemin ont été balayés. Et Sylvestre Ngouchinghe, hier sénateur suppléant nommé en 2013, après une non-investiture, est passé. Tête de liste ! Pas moins pour traduire l'aura qui est maintenant la sienne, dans une région où les crocodiles politiques se bouffent généralement le nez. Mais parlez de Sylvestre Ngouchinghe à Bafoussam, beaucoup de gens ne le connaîtront pas. Pourtant, l'homme n'est pas un modèle de discrétion. Engagé dans le parti au pouvoir et hanté par la volonté d'orienter la distribution des cartes au sein des communautés Bafoussam, Baleng et Bamougoum dans la Mifi, il est présent dans la plupart des rencontres du week-end. Dans le marquage de l'espace, son sceau est visible à travers une gigantesque maison construite sur la route de Bamenda, dont les alentours sont illuminés à la tombée de la nuit par un dispositif solaire très esthétique. On sait simplement qu'il est « Congelcam ».

En fait, le notable Bamougoum est devenu milliardaire en vendant des produits de mer. Son entreprise qu'on présente comme le leader de la zone Cemac sur le marché du poisson (280 millions de dollars US selon un classement Forbes), dispose des sites d'entreposage à Douala, d'un terminus d'importation au quartier Ekié à



Yaoundé et plus de 60 agences de vente au Cameroun. De l'argent dont une partie est recyclée dans ses activités de président de la délégation départementale permanente pour la Mifi, comme la rénovation de la « maison du parti » de Bafoussam. Le 7 mars 2013, il avait déboursé en cash 1,2 million pour régler ses cotisations partielles. Un versement double, après un autre au siège à Yaoundé, dont on ne retrouvait pas les reçus. Ce jour, l'homme d'affaires avait également aidé, dans les couloirs de la maison du parti, des colistiers à régler des dépenses liées à la constitution de leurs dossiers de candidature. Une débauche d'énergie qui n'avait pas produit les fruits escomptés. En d'autres circonstances, les sommes d'argent qu'il débloquent pour appuyer les forces de défense

en guerre contre Boko Haram, il avait à lui seul versé 60 millions. Il a failli en ajouter, pour améliorer le rang de la Mifi dans la concurrence qu'il organise aux autres.

En conflit de leadership avec la vieille garde qui l'accuse de « gâter le parti avec l'argent du poisson », « Congelcam » est populaire auprès des siens, qui reconnaissent ses libéralités : la construction des salles de classe du lycée de son quartier, à Tocket II ou des foyers dans les chefferies supérieures ; un bloc spécialisé imposant à l'hôpital régional de Bafoussam. Ceux qui passent devant sa résidence la nuit profitent de la lumière de ses nombreux lampadaires. Preuve, disent-ils, qu'il est différent des anciens. « Il a et partage », résume un jeune de l'Ojrdpc à Bafoussam 3.

Franklin Kamtche

L'homme du milliardaire Nana Bouba

Hamadou Paul. Il fait partie des élus de l'Adamaoua qui revissent les sièges au Sdf.

En attendant les 30 sénateurs nommés de Paul Biya, Paul Hamadou peut se réjouir de faire partie des 70 Sénateurs élus. Comme Nana Ismaila, Rougayatou Asta Djoulde, Souadatou Djalla épouse Kalkaba, Oumarou Issa, Mamoudou Mazadou, Baroua Nyakeu, il représentera la région de l'Adamaoua comme sénateurs Rdpc au sénat. Originaire de l'Adamaoua, il n'est pas très connu dans la sphère médiatique. Toutefois, les cadres du parti au pouvoir de sa région natale soutiennent qu'il est très dynamique. Ses états de service au sein du Rdpc ont sans doute plaidé en sa faveur et séduit l'électorat. Membre du comité central, ce proche du milliardaire Nana Bouba a selon



nos sources compter aussi sur son appui lors des dernières

élections sénatoriales du 25 mars 2018. D'origines peuhles, Nana Bouba Djoda qui est né dans le département du Mbéré, région de l'Adamaoua et autodidacte a pesé de tout son poids pour l'élection de son « protégé » d'après nos sources. Le natif de Meiganga est selon le magazine Forbes assis sur une fortune estimée à plus de 310.000.000 de dollars. Paul Hamadou et ses collègues Rdpc de l'Adamaoua prennent ainsi leur revanche sur la liste du Sdf qui avait, en 2013, reçu la bénédiction de la hiérarchie du Rdpc. Le Sdf ne disposait cette fois que de six conseillers dans toute la région de l'Adamaoua.

JPN

contre 7 pour le Sdf

Le chef traditionnel réhabilite le géniteur

Jean-David Bilé. Le nouveau sénateur du Littoral a bétonné son ancrage dans son bastion politique, en se rapprochant de la population.

Dans le Moungo-Sud dont il est originaire, on ne lui connaît pas un militantisme prébendier comme celui dont se sont souvent gaussés certains pontes du régime biyaïste en quête des bonnes grâces de leur « créateur ». Du moins, Jean-David Bilé a rarement fait montre de cette bassesse (la danse dans la cour du roi) et cet exhibitionnisme comme l'ont fait, à leurs heures de gloire, les Gervais Mendo Ze, Emmanuel Gérard Ondo Ndong, etc. Il est demeuré un peu plus pondéré tant qu'il était à la tête de la société AES Sonel, dont il est devenu directeur général en février 2004, avant de passer le témoin quelques années plus tard à Joël Nana Kontchou, l'actuel directeur général d'ENEO, pour se voir propulser, à 61 ans, à la fonction de président d'AES African Power Company (APCO).

En revanche, cet ingénieur centralien, titulaire d'un doctorat en économie, a toujours été un



homme du terrain. Il a toujours accompagné l'élite de son ressort politique partout où celle-ci s'est évertuée à quémander la confiance du petit peuple, à repêcher quelques brebis déçues

du parti au pouvoir, à souder les morceaux épars du Rdpc, là où celui-ci a été déchiré par des querelles intestines. Ce fut le cas, notamment, lors d'une mission commandée de l'actuel mi-

nistre des Relations extérieures, Lejeune Mbella Mbella, dans le Moungo, il y a deux ans. Du reste, cette politique de proximité est à mettre au crédit du succès de l'autorité traditionnelle de Bosedi I, une chefferie du 2ème degré dans l'arrondissement de Dibombari.

« Il s'est démarqué parce qu'il y avait beaucoup de haine à l'égard de son père, un haut fonctionnaire sous Ahidjo, que l'on accusait de n'avoir rien fait, en son temps, pour les ressortissants de Dibombari. Dans le cadre de ses actions de proximité, M. Bilé est resté simple, il ne s'est jamais considéré comme un homme au-dessus des autres. Il rectifie le tir de son père qui, en son temps, était réputé très fermé sur lui-même », explique un ressortissant de cette contrée. Cette proximité a été matérialisée aussi par sa flexibilité à l'égard des fils du terroir, dont il aurait facilité le recrutement de certains à AES Sonel.

Théodore Tchopa

« Parler de parti ultra-dominant c'est excessif »

Elvis Ngolle Ngolle, cadre Rdpc

« Nous avons un gain politique »

Pierre Flambeau Ngayap, sénateur sortant Undp

La première leçon que je tire c'est que parmi les 70 sénateurs élus, plus de 35% sont des femmes. C'est le sens de l'histoire. L'autre leçon, qui relève du simple constat, est que ceux qui avaient plus de grands électeurs ont remporté le scrutin. C'est le sort normal de ce type d'élection au suffrage indirect. Le processus de recomposition du Sénat suit son cours. Le chef de l'Etat a encore 10 jours devant lui pour procéder à la nomination des 30 autres sénateurs. L'Undp n'a pas d'expression publique à faire sur ce sujet. L'Undp avait des grands électeurs dans 4 régions, et nous nous sommes présentés dans les 10 régions où nous avons eu des voix à chaque fois. Ce sont des voix prises aux autres. Nous n'avons gagné aucun siège, mais nous avons un gain politique qui confirme notre assise nationale. Si vous



n'êtes pas connu vous ne pouvez pas avoir des électeurs là où vous n'avez pas une base.

« Travailler pour que la confiance revienne »

Otte Andrew Mofa, sénateur réélu dans le Sud-Ouest

Réactions

« C'est un bon départ pour nous »

Sixtus Ndefru, cadre de United Democratic Party

Nous ne sommes pas déçus, mais satisfait du résultat qui a été bien rendu. Nous en sommes très contents. Même si nous n'avons remporté aucun siège, c'est un bon départ pour nous. C'est la première fois pour nous d'aller à la compétition dans cette situation. Au départ, nous avons zéro voix puisque notre parti n'a pas de conseiller municipal. Mais à l'arrivée, nous avons 16 voix. Donc nous sommes prêts pour la suite des échéances électorales.



Notre victoire est celle de tous les citoyens camerounais. Il faut féliciter tous les autres partis politiques qui étaient en compétition. Nos 63 sénateurs constituent le fruit du travail de tout le monde. Parler de parti ultra-dominant c'est excessif. Je peux juste dire que vous avez parti politique leader comme le Rdpc. Ce parti leader a gagné 63 sièges. Mais ce parti, dans sa nature et ses principes, est un parti politique rassembleur, qui ne fait jamais sans les autres. C'est pourquoi je dis que notre victoire est celle de tous les partis, de la démocratie et de la République. C'est l'avenir de notre pays qui est en jeu. Notre défaite dans le Nord-Ouest montre bien qu'il y a la li-



berté, même si nous avons la majorité des grands électeurs. Il n'y a pas de mécontentement des militants du Rdpc dans cette région, car ce sont ces républicains. Il faut reconnaître que le Sdf a bien travaillé.



Je suis heureux d'être reconduit pour un deuxième mandat. Le taux de participation au vote a été de 96,7% dans le Sud-Ouest. C'est louable eu égard au climat d'insécurité. Je tiens à féliciter les conseillers municipaux qui ont pris le courage d'aller voter pour montrer leur attachement aux institutions de l'Etat. Nous jouissons donc de la légitimité populaire. Mais je pense que le grand challenge est de faire mieux que par le passé. Nous avons tiré des leçons du mécontentement de la population et des problèmes posés dans la région. Nous pensons qu'il faut amorcer le dialogue, approfondir ce dialogue, discuter autour de la table et voir ce qui ne va pas car, il s'agit bien de mettre en œuvre la constitution de 1996. Et c'est ce que le chef de l'Etat est en train de faire. Il a créé tout un ministère en charge de la Décentralisation et du Développement local. Je pense que c'est ce que les Camerounais veulent. Avec ce nouveau ministère, le Sénat, qui repré-

sente les collectivités territoriales décentralisées, aura beaucoup à faire. Nous serons sur le terrain plus que par le passé. Nous allons travailler avec les communes et les conseillers municipaux, pour faire des lois favorables au développement. Il nous faut promouvoir la paix et le dialogue, amener les populations à avoir confiance en leurs élus. Nous avons donc cette tâche de travailler pour que la confiance revienne, pour que le Cameroun reste un et indivisible, pour que, comme un seul homme, nous puissions ensemble barrer la voie aux détracteurs de l'unité du Cameroun. Avec l'aide de Dieu, ça va aller. Mais notre réélection est déjà la preuve que nous avons bien travaillé. La population, le parti et le chef de l'Etat qui nous a investi, ont fait confiance à notre contribution soit pour le développement de la démocratie, soit pour l'implantation des institutions dans la République du Cameroun.

Propos recueillis par Assongmo Ncedem

Réflexions autour du « Made in Africa »

Agroalimentaire. Un symposium se tient depuis hier, et vise à trouver des solutions pour mieux valoriser les produits locaux.

Des bouillies « Dina » enrichies au gingembre ou à la citronnelle, des tisanes thérapeutiques à base de gingembre ou de ginseng, des jus de fruits 100% naturels faits à base d'ananas, de goyave, de citron. Ce sont autant de produits agroalimentaires « Made in Cameroon » qui ne sont toujours pas visibles sur le marché de la consommation. Dans une étude lancée en mai 2017, l'Association citoyenne pour la défense des intérêts collectifs (AcDic) révélait que seulement 2% des produits locaux sont tracés dans les enseignes de distribution au Cameroun.

Un constat qui traduit le faible positionnement des marques locales dans les grandes surfaces des capitales africaines où la concurrence est accrue du fait de l'affluence des standards occidentaux. C'est en vue d'améliorer cette tendance qu'un symposium international est organisé depuis hier, 5 avril 2018, sur le thème : « agroalimentaire : le made in Africa face à la mondialisation ». Sous le parrainage du ministère du Commerce, l'évènement s'étalera jusqu'à samedi prochain à l'Université catholique d'Afrique Centrale (Ucac), campus d'Ekounou à Yaoundé.

À l'issue des réflexions qui ont animé la première journée, on retient que les causes d'une telle situation viennent du fait que les producteurs ne sont pas à même de satisfaire la demande en quantité et en qualité. Les consommateurs n'accordent pas de préférence aux produits locaux, ils préfèrent



Des chips de noix de coco « Made in Cameroon ».

acheter ce qui est importé au détriment des produits locaux. Les Pme et les Pmi doivent faire des efforts pour être à la hauteur de la concurrence que leurs imposent les produits importés dans les supermarchés en terme de packaging, de prix et en terme de qualité. « Pour que cela se retrouve dans les supermarchés, il faut que cela respecte certaines normes. Il faut que cela respecte une certaine régularité dans la livraison. Or, la capacité de production locale ne permet pas de respecter cette rigueur d'échéance. Imaginez un boulanger qui demande 2 tonnes de farine de patates chaque mois. Il faudrait être capable de les livrer à temps », explique Bernard Njonga, président de l'AcDic. Issac Njifakue, vice-président

de cette association, précise toutefois que les Camerounais sont rarement propriétaires de capitaux. L'une des raisons pour lesquelles les supermarchés sont inondés de produits venant d'ailleurs. D'après lui, le phénomène s'amplifie parce qu'il n'y a pas de véritable mise en place d'une vraie politique. La preuve, il n'existe pas une agence de promotion des produits transformés du Cameroun. Il n'y a aucune offre cohérente pour que le produit arrive en plus grand nombre sur les supermarchés. En plus, les normes ne sont pas maîtrisées et il n'existe pas une bonne mécanisation qui permettent de transformer et garantir la qualité.

Vicky Tetga

Les buzz du week-end

La sauce camerounaise

À la faveur de l'expédition victorieuse des Lions indomptables à la Can du sport roi, la chanson « Dans la sauce » de Reniss est devenue une ritournelle inébranlable. Alliage entre Bikutsi et sonorités urbaines, ce hit produit par le talentueux Jovi Le Monstre a des paroles épicées : « Le piment dans la sauce. Les condiments dans la sauce. Le plantain dans la sauce (...) Ne mets pas ton doigt dans ma sauce hein n'ajoute pas le sel dans ma sauce. Ne prépare pas mon nom dans ta sauce. Voleuse de sauce, gâteuse de sauce. Ne touche pas à ma sauce. »

En saluant la performance des champions d'Afrique face à leurs adversaires, Paul Biya avait même « samplé », à sa manière, Reniss : « Vous les avez mis dans la sauce. Vous leur avez fait cela cadeau. »

Comme pour mieux se délecter du talent des poètes libidineux K-Tino, Mbarga Soukouss, Gainsbourg ou Brassens, il faut aller chercher le sens profond du texte ailleurs, loin d'une compréhension figée et puritaine des mots. De manière triviale, le piment désigne une pratique débridée du sexe offert au mieux-disant. Il faut décrypter les codes péripatéticiens. En français facile, nous parlons de la prostitution. Les « pimentières », ou les « pimentiers », c'est selon, sont ainsi des personnes spécialisées dans le commerce du charnel. Les réseaux sociaux sont des espaces promotionnels où les acteurs de cette filière « porteuse » tiennent des étals très visités.

Steve Fah est une étoile montante de notre sphère virtuelle. Humoriste et youtubeur camerounais, il est le créateur du loufoque concept « trois minutes du peuple ». Dans des vidéos très drôles, il singe les comportements risibles d'anonymes et plus connus. Miss Cameroun, ordinateurs présidentiels, faux prophètes religieux et réaménagement ministériel ont, récemment, été de bons clients pour le comique. Pour ses dernières livraisons, Fah a consacré deux tomes à la « pimenterie. » Uniquement sur YouTube, le cumul avoisine les 25.000 vues. La page officielle Facebook, juste pour le deuxième volet, a drainé environ 36.000 visionnages. Des chiffres exponentiels pour Steve Fah et éclairant sur l'intérêt autour de cette thématique pimentée.

Sujets polémiques

Coco Emilia, Valérie Amougou, Aline-Marie Christine Zomo Biem, Nathalie Koah, El Kompressor Chancelière, Flore de Lille, Mini Minor Pdg, couples Amot et Messang etc. Autant de sobriquets et têtes couronnées bâtis autour d'une exposition digitale rappelant les exemplaires phénomènes Kim Kardashian aux Etats-Unis et Nabilla en France. Nos figures locales passent, à tort ou à raison, pour les locomotives de la « peopolisation » du « piment ». Fah est badin mais a laissé balader ses jambes en sentiers glissants. « Ils ont signalé ma page ! », a avoué Steve Fah, parlant des personnes blessées par ses clips.

Des menaces d'une certaine diaspora ont été dénombrées. Illustration : « Ce que tu as commencé là il faut vite finir. » ; « Laisse notre piment en paix » ; « On gagne notre vie avec ça, et alors ? » ; « Les pimentières de Paris vont te faire ça dure. » Passons sur des commentaires plus crus. Il n'est pas rare d'être témoin, via les tablettes et smartphones, de combats de rues entre les « panthères » du net s'écharpant suite à des clashes nés sur la toile.

Toutefois, des internautes majoritaires semblent apprécier les caricatures faites par Fah sur ces « stars » qui font rêver une jeunesse en manque de modèles pertinents. Un admirateur du youtubeur crie : « Tu as le soutien des vrais, ils pensent qu'ils ont pris le pouvoir et que c'est tout le monde qui est content de l'image du pays qu'ils ne font que ternir. Confiance ils ne peuvent rien en plus une chose est sûre c'est parce que le gouvernement est préoccupé pour le moment à des sujets plus importants, mais ils finiront par répondre, tôt ou tard à l'image du drapeau qu'ils salissent. »

A coups de photos « photoshopées » et vidéos « bling-bling », l'Occident est sublimé. Les Suisses du nouveau monde marchent quasiment en ligne, pendant leurs populaires directs, les contacts privés afin de matérialiser les fantasmes d'éventuels clients. La masse adulte cette foire de la jouissance, témoignage instantané du déploiement des mœurs numériques.

William Oyono

Obsèques de madame Pauline POINSIER MANYINGA

FAIRE-PART

- Madame veuve MANYINGA Madeleine, sa mère
- Jean Marie BIHEMLE
- Rita MANYINGA épouse DINA NDOUMBE
- Jeanne Antoinette MANYINGA épouse DIBOUE
- Antoine-Marie MANYINGA
- Francoise Marie Madeleine MANYINGA épouse KEMPF
- Madeleine Monique MANYINGA, NONGA, NGUIDJOL et BETEHE
- Les familles DIKOR
- Ses neveux et Nièces
- La famille SONG-BIHEMLE, à Makondo
- La famille SONG-MBOUMA TJAHE, à Lom-Edéa
- La famille NYAJO
- La grande famille NDOG-MBENANE
- La grande famille NDOG-NJEE
- Ses amis, Collègues et confrères journalistes

Ont la douleur d'annoncer le décès de leur fille, sœur, cousine, tante, amie, et collègue

Madame Pauline POINSIER MANYINGA

Journaliste-chroniqueuse ; conseiller à la Direction du quotidien « Le Jour », décès survenu à Douala, le 09 Mars 2018 des suites de maladie.

PROGRAMME

Du 10 mars au 18 Avril 2018

- Prière et recueillement tous les lundi et mercredi, de 18h à 21h, au domicile de sa sœur Madame DINA NDOUMBE Rita, sis au quartier Bonabéri, à Douala, rue 4441 N°1060. (Après Hôpital Adlucem)
- Messes dans les paroisses

Samedi 24 mars 2108

De 17h à 22h : Messe et recueillement en l'église de la rencontre au 17, rue de petits hôtels, 75014 Paris.

Vendredi 06 Avril 2018

De 18 h à 23h : Messe et recueillement en l'église Saint Paul, au 22 Avenue de Paris 68 000, Colmar

Jeu 19 Avril 2018 :

Veillée sans corps à Bonabéri, rue 4441 N°1060. (Après Hôpital Adlucem)

19h00 : Messe

Témoignages

23h00 : Fin de la veillée

Vendredi 20 Avril 2018

10h 00 : Levée de corps à l'hôpital Laquintinie de Douala

11h00 : Messe en la cathédrale Saints Pierre et Paul de Douala

13h00 : Transfert de la dépouille au village natal, à Makondo

20h00 : Messe

Veillée jusqu'à l'aube

Samedi 21 Avril 2018

10h00 : Messe

Témoignages

Inhumation



1956- 2018

« Heureux désormais les morts qui s'endorment dans le seigneur. Oui, dit l'esprit de Dieu, qu'ils se reposent de leur peines » (Apocalypse 14,13)

Sept personnes encore recherchées

Catastrophe d'Eséka. Les familles des victimes sollicitent l'intervention du président de la République.

Le 28 mars 2018, le secrétaire général de la présidence de la République a reçu Me Thomas Dissake, l'époux de Dorette Enangué Njoh, notaire portée disparue depuis le 21 octobre 2016 suite à la catastrophe ferroviaire survenue à Eséka ayant fait 90 morts et plus de 500 blessés. Cette audience accordée à l'avocat, fait suite aux initiatives initiées depuis la survenance de la catastrophe pour retrouver son épouse dont il reste sans nouvelles. Angoissé par cette disparition, Me Thomas Dissake ne cesse d'interpeller les autorités publiques à travers des correspondances.



Ce septuagénaire que nous avons rencontré mardi dernier se débrouille à oublier le traumatisme qu'il vit depuis un an et six mois. L'avocat résume son audience avec le secrétaire général de la présidence de la République: « Je me suis retrouvé à la présidence avec le ministre de la Santé publique, le nouveau ministre des Transports et le délégué général à la Sûreté nationale. Le Sgpr m'a informé que le chef de l'Etat se

déploie au quotidien pour que mon épouse et les six autres personnes sans trace soient retrouvées. Il a ajouté que le président de la République venait de décider de mettre en place une nouvelle équipe pour lancer les recherches et que cette équipe sera conduite par le délégué général à la sûreté nationale. Ensuite le ministre de la Santé publique a fait le point en précisant que sur les quatre corps qui restent à l'hôpital, aucun corps des individus recherchés ne se trouvait à la morgue. Après cette audience

nous sommes repartis et mardi 3 mars 2018, je suis allé demander au cabinet du délégué général à la Sûreté nationale pour lui demander une audience afin de lui rappeler que quelques jours après la disparition de mon épouse, j'avais été auditionné à la police judiciaire. J'avais dit que le téléphone de mon épouse et ses colis ont été retrouvés et qu'un douanier avait déclaré avoir vu mon épouse sortir du train après l'accident mais jusqu'à présent on n'a pas de ses nouvelles. »

Flou persiste

Le 23 octobre 2017 le secrétaire général des services du Premier ministre a publié un communiqué dans lequel il mentionnait que sept personnes ont été portées disparues lors de la catastrophe ferroviaire. Depuis la publication de ce communiqué le gouvernement n'a plus fait une sortie pour faire la lumière sur ces sept disparus.

Le 27 mars 2018 dans le journal de 20h 30 à la télévision nationale, Abbo Aboubakar le président du Conseil d'administration de la Camrail a fait le point d'indemnités des victimes de la catastrophe ferroviaire. Au cours de cette interview, le Pca a également parlé des wagons et locomotives que Camrail devrait acheter pour relancer la ligne Yaoundé-Douala. Mais Me Thomas Dissake se dit choqué de n'avoir pas entendu le Pca parler de la situation des sept disparus dont les familles sont toujours sans nouvelles.

Prince Nguimbous

Des agents en grève

Assistance Fao/Pam. Le personnel du Comité de gestion réclame six mois de salaire.



Yaoundé, le 05 avril 2018. Les employés du comité de gestion l'assistance Fao/Pam réclament leur salaire.

Ce jeudi 5 avril, l'entrée du Comité de Gestion de l'assistance Fao/Pam, un programme rattaché au Minader situé en face de la maison de la radio est fermé. Le personnel est en grève. Sur le por-

tail sont affichées des pancartes avec des messages tels que : « Pas de salaire, pas de travail ; six mois, sans salaire. Nos enfants ne vont pas à l'école, nous ne pouvons pas les soigner ». Ils sont 102 agents qui

réclament leurs salaires de novembre 2017 à avril 2018, soit six mois au total.

Hier vers 13h, malgré la pluie qui a arrosé la ville, des manifestants n'ont pas quitté les lieux. « Nous n'allons pas partir

d'ici si notre problème n'est pas réglé », explique un agent. C'est depuis hier matin que les agents ont décidé d'exprimer leur ras-le-bol. « Le Président du conseil d'administration de ce programme est un sénateur et il ne s'intéresse pas à nos difficultés. Il n'a rien fait en 23 ans de gouvernance. 11 membres sont à la retraite. Seuls les fonctionnaires sont pris en compte. Les agents sans statut ne font que travailler sans rémunération. Quand il y'a de l'argent ils commencent à organiser des tables rondes à temps et contre temps », s'indigne un manifestant.

Le délégué de personnel, Isaac Njoya, que nous avons joint au téléphone hier, a indiqué que le secrétaire général du Minader était sur les lieux. Des négociations sont prévues ce vendredi.

Guillaume Aimée Mete (stagiaire)

Le conte, la poésie et le théâtre à l'honneur

Culture. Des proverbes, des récits et des histoires imaginaires ont meublé la soirée de lancement des activités liées à ces journées internationales le 2 avril dernier à Yaoundé.

Le Centre culturel camerounais abrite les journées internationales du conte, de la poésie et du théâtre depuis le lundi 2 avril dernier. Organisés par le ministère des Arts et de la culture (Minac), ces journées sont l'occasion pour les Camerounais de revivre leur culture orale. Les contes ont donné le ton lors de cette première du lundi soir. Au total 12 contes servis au public venu nombreux et assez variés. Il s'agit des « melting pot » de David Noundji, « Destiny » de Makano, « La parole » de Arsene Beyene, « Le Diable et la jeune fille peuhl » d'Ousmane Sali, pour ne citer que ceux-là. La cérémonie était présidée par le ministre des Arts

et de la culture aux côtés duquel on n'a aperçu Pabé Mongo, le président de l'Association des poètes et écrivains du Cameroun (Apec).

Tous vêtus de tenues traditionnelles (pagnes, peaux de panthère) venus des 10 régions du pays, les conteurs ont conquis le public. Le principe de bilinguisme et multiculturalisme a été mis en exergue. Les contes en français et en anglais se succédaient. Entièrement revêtu de peau de panthère, l'auteur de « Melting pote », David Noundji a été le premier sur la scène. Puis, d'un ton grave et sous le son de la trompette, il a enchaîné avec des proverbes sensibles et instructifs tels que

« Le moustique n'est pas un médecin, mais fait des piqûres », « Le sourire de la femme appartient à son amant et son cadavre à son mari ».

Narcisse Mouelle Kombi n'a pas manqué de féliciter ces conteurs. « Il s'agit de célébrer ces arts mais aussi ceux qui dans le domaine de la littérature orale et écrite, dans la dramaturgie ont donné leurs lettres de noblesse à la culture camerounaise. Nous n'imaginons pas le resplendissement et le rayonnement de la culture camerounaise sans les belles sonorités de notre poésie, sans la densité de la sagesse que véhiculent les contes et les chantes fables et sans les belles œuvres théâ-

trales qui ont fait le bonheur de plusieurs générations de lecteurs, d'acteurs. J'irais puiser dans le répertoire de la mythologie. La belle épopée de Jeki la Djamb'a qui a nourrit mon enfance. J'ai également en mémoire les émotions que m'a fait ressentir la pièce trois prétendants un mari de Guillaume Oyono Mbia. Je me suis aussi délecté des belles œuvres du poète Léopold Sédar Senghor et l'immense Aimé Césaire qui m'ont permis de m'impliquer dans l'écriture ». Les célébrations s'achèvent le 10 mars.

G.A.M. (stagiaire)

Le Cipca ouvre officiellement ses portes

Yaoundé. Le ministre des Arts et de la culture a présidé à cette occasion le vernissage de l'expo Poste Centrale, mercredi soir au Centre international pour le patrimoine culturel et artistique.



Une vue du siège du Cipca.

Les artistes, plasticiens, etc, ont désormais un nouveau cadre pour l'exposition de leurs travaux, des recherches où des résidences de création. Créé en 2012, le Centre international pour le patrimoine culturel et artistique (Cipca) a officiellement ouvert ses portes le 4 avril à 18h30 à Emana lieu-dit montée lycée. Un grand moment pour les acteurs de l'art et du patrimoine de la capitale placé sous le haut patronage du ministre des Arts et de la culture (Minac). Narcisse Mouelle Kombi a procédé à la coupure du ruban aux côtés de Fabiola Ecot Ayissi, curatrice et fondatrice de ce nouveau temple de la culture. « L'ouverture ce 4 avril du siège du Cipca constitue un aboutissement suite à une action et des projets artistiques remarquables qui sont mis en œuvre depuis 2012 », a dit Fabiola Ecot Ayissi.

Depuis sa création, le Cipca a pour mission de réaliser des projets culturels à partir de Yaoundé mais aussi l'Afrique centrale. Il met un accent sur la création artistique et les cultures orales et s'est illustré dans plusieurs projets de hautes factures. Notamment le pilotage des projets comme le patrimoine sonore des pygmées, l'exposition itinérante du plasticien Gaspar Goman, un des pionniers de cette discipline au Cameroun a été présenté à Yaoundé et à Malabo en 2016.

Mercredi soir, le parterre d'invités conviés à ce vernissage est allé à la découverte d'une

exposition intitulée « Poste Central(e) ». Pour cette grande première au siège du Cipca, Fabiola Ecot Ayissi a réuni deux fortes personnalités artistiques. Le camerounais et la française Atikin. Étoile montante de l'art plastique au Cameroun, Jean-Michel Dissake s'est fait connaître avec le concept de la « pictosculpture ». Des tableaux alliant peinture et sculpture qui ont la particularité d'être réalisés avec des matériaux recyclés, des déchets urbains et de la jacinthe d'eau. Une écriture plastique engagée militant pour la protection de la nature. Avec « Poste Central(e) », Jean-Michel Dissake présente 5 sculptures (Equilibrium, Ngoosso Dulls, Katedrale, etc) qui sont des assemblages de fil de fer, de vieilles plaques d'immatriculation, des couvercles de marmites, d'aluminium et des collages de tissus de toutes sortes (jean, obom, wax, patchwork, laine).

Atikin a travaillé au fil des poèmes composés ici à Yaoundé et intitulés « C'est fort partout ». Elle présente 6 sculptures peintes en blanc et qui évoquent la forêt. Elle aussi fait appel à l'assemblage et réussit une composition harmonieuse et lumineuse de plusieurs matériaux (marmites, chasse-mouche, disque de moteur de voiture, feuilles de palmiers et de dattiers. Son objectif : raconter l'unicité de chaque être vivant, dit-elle. Une exposition à voir jusqu'en septembre 2018.

Elsa Kane

le jour

Publiez vos annonces à partir de **5000 F cfa.**

*Améliorez votre visibilité à moindre coût.

*Faites asseoir votre notoriété *Booster vos affaires

*Réservez votre espace sur l'adresse suivante :

lejournservicecommercial@yahoo.fr
Yaoundé : 22 04 01 85 / 96 98 62 64
/ 99 74 95 85

Douala : 77 68 10 34 / 99 93 76 72

Le Gicam veut être associé au paiement

Dette intérieure. L'Etat camerounais a annoncé un décaissement de 30 milliards FCfa. Le groupement patronal s'en réjouit mais exige plus de transparence dans le processus.



Louis Paul Motazé, le ministre des Finances

Le ministre camerounais des Finances, Louis Paul Motazé a annoncé hier mercredi 04 avril la mise à disposition d'une enveloppe de 30 milliards de francs Cfa, qui va permettre d'apurer la dette intérieure de l'Etat, notamment celle due aux entreprises et autres prestataires de l'administration publique. Cet engagement budgétaire de l'Etat camerounais avait été réitéré par le président Biya dans son adresse du 31 décembre dernier 2011. « Nous nous réjouissons évi-

demment de cette mesure car beaucoup de Pme ont déjà dû fermer du fait de ces problèmes de trésorerie. Mais nous réitérons notre demande de transparence dans ce processus », a réagit Alain Blaise Batongue, le Secrétaire Exécutif du Gicam. « Comme nous l'avons indiqué précédemment, nous souhaitons être impliqué dans ce processus pour savoir à combien s'élève exactement la dette et quelles seront les priorités de paiement », a-t-il ajouté.

D'après des sources, la dette

intérieure du Cameroun en 2016 qui était de 402,9 milliards de francs CFA selon la Caisse autonome d'investissement a pris du volume du fait que les pouvoirs publics ont fait face à une conjoncture économique difficile en 2016 et 2017 du fait de la baisse des cours du pétrole et des matières. Bien qu'un audit ait été lancé par le gouvernement pour déterminer le volume exact de ladite dette, une note de conjoncture de la Caisse autonome d'amortissement (CAA) révélait déjà fin 2017, que l'Etat camerounais avait besoin d'une enveloppe globale de 560 milliards de francs Cfa en 2018, pour pouvoir apurer toute sa dette intérieure. Sur les 560 milliards de francs CFA nécessaires pour l'épuration de cette dette intérieure, la CAA soulignait déjà l'année dernière que 300 milliards de francs CFA d'émissions de titres publics et 260 milliards de francs CFA d'emprunts bancaires pourraient contribuer à résoudre ce problème.

H.N.IV

Camtel veut réduire l'enclavement numérique

Fibre optique. L'objectif visé par les responsables de l'entreprise porte sur un itinéraire de près de 4 000 Km.



À la veille de la Can Total 2019, les couches défavorisées pourront-elles bénéficier du projet d'extension du réseau de fibre optique disponible ? D'après les données présentées mercredi dernier par les ingénieurs informatiques de l'entreprise Camtel à Yaoundé, la structure évaluée de nos jours les besoins en bandes passantes à 140% à peu près au Cameroun répartis, selon des études récentes, entre les ménages (310 000), les groupes sociaux professionnelles (250 000 individus), les Très petites entreprises (70 000), les Petites et moyennes entreprises (22 000), les Grandes entreprises (900), pour quatre (04) opérateurs. Ce qui est insuffisant pour satisfaire la majorité des Camerounais.

Pour résorber ce déficit, la Camtel a entrepris un vaste projet d'extension de son réseau (12 000 km de fibre optique disponible), en projetant de porter ce linéaire à plus de 20 000 km. Les ingénieurs de

télécommunications de l'entreprise expliquent que le projet vise, entre autres, à améliorer la qualité, la protection et la sécurisation physique des services large bande en diversifiant les itinéraires de pose de la fibre optique ; étendre le réseau backbone à fibre optique afin de réduire l'enclavement numérique de certaines régions, y compris certaines zones frontalières dont Bakassi entre autres.

70 localités concernées

L'enjeu est également de fournir aux Etats de la sous-région des possibilités de prolongement et de raccordement aux câbles sous-marins. Dans ce sens, le projet d'extension du Backbone national à fibres optiques consiste à installer plus de 7 000 kms de câbles à fibres optiques sur des itinéraires pré-définis, mettre en service les différentes sources d'alimentation abritant les équipements de transmission et d'énergie, etc.

D'après nos sources, l'état

d'avancement global de ce vaste projet affiche un taux de réalisation satisfaisant. Cet itinéraire pré-défini porte sur un linéaire évalué à près de 4 000 Km réparti suivant dans plus de 70 localités telles que Kribi-Akom II (89km), Akom II-Ebolowa (88 km) ; E b o l o w a - M e n g o n g - Sangmélina (121 km) ; Ngaoundéré-Tignère (132 km) ; Tignère-Doualayel (64 km) ; Doualayel-Tibati (105 km) ; Tibati-Banyo (118 km) ; Banyo-Bankim (120 km) ; Bankim-Foumban (97 km) ; Pitoa-Bere (133 km) ; Bere-Tchollire (80 km) ; Tchollire-Mandingring (104 km) ; Mandingring-Touboro (108 km) ; Touboro-Nana (107 km) ; Gangui-Garoua Boulai (124 km) ; Kumba-Nguti (107 km) ; Nguti-Mamfé (80 km) ; Gouna-Poli (41 km), Tibati-Ngaoundal (80 km), etc. Les travaux de desserte des sections Maga-Logone Birni (45 km), et une partie de la section Kumba-Ekondo Titi-Mudemba (45 km) ont été finalisés. L'autre pan du projet consiste au déploiement du réseau sur les axes routiers en cours de construction dans les zones urbaines et interurbaines parmi lesquels, l'auto-route Yaoundé-Nsimalen « Section rase campagne », la construction de la route Babadjou-Bamenda etc. Cependant, l'extension de ce réseau subit régulièrement les affres des entreprises chargées de l'aménagement du réseau routier. A cet effet, Camtel est entrée pour parler avec le Ministère des Travaux Publics pour une synergie d'actions en vue de garantir la sécurisation de cette infrastructure et assurer en permanence la continuité du service.

JPN

Des gâteaux et jus « Bio » à la Fiac

Délices. Ces petites merveilles réalisées à base de manioc, patate, plantain et maïs sont exposées dans un stand de la foire à Douala.



Blanche Ongmessom présente ses gâteaux et jus faits à base de manioc et de patate.

Une étudiante en visite sur le site de la Foire internationale des affaires et du commerce (Fiac) de Douala n'en revient toujours pas. Figée devant le stand de Blanche Ongmessom, dans l'espace baptisé « village des commerçants », elle a de la peine à faire un pas de plus. Elle est retenue sur place par l'étrange découverte qu'elle vient de réaliser. Il s'agit de gâteaux de manioc, de patate, des cookies de plantain et des sablés de maïs. La jeune dame n'hésite pas à goûter chacune des variétés qui lui sont proposées. Elle remue la bouche très lentement à chaque exercice, comme pour savourer tous les grains de saveur de ces pâtisseries. « A la vue, j'ai eu du mal à imaginer que ces gâteaux étaient faits à base de manioc. C'est vraiment bon », apprécie l'étudiante. Elle est tout aussi fascinée par les jus naturels faits à base des mêmes produits cultivés localement. Il y a sur le comptoir du jus de manioc, de patate, de curcuma. Un peu de gingembre a été additionné au jus de patate pour mieux relever la saveur.

A trois jours de la fermeture de la foire, Blanche Ongmessom dresse un bilan plutôt positif. Environ 100 visiteurs ont été enregistrés dans le cahier de passage la première semaine, fait-t-elle savoir. «La Fiac est une opportunité pour rencontrer d'éventuels partenaires. C'est ce qui m'a motivée à venir ici. Les clients apprécient les produits et font des observations pour amélioration », indique Blanche. Les prix des gâteaux et des jus conditionnés dans des bouteilles en plastique varient entre 250 et 500 F. Cfa la

tranche. Le gâteau entier coûte 3500 et 5000 F. Cfa. Des prix fixés à l'occasion de la foire pour vulgariser les gâteaux et jus « Bio » auprès de potentiels consommateurs, a-t-on appris. Blanche Ongmessom soutient que ces petits délices ont en outre des vertus naturelles. «Le jus de manioc est un contrôle de tension artériel. C'est un coupe-faim. Il contient du magnésium et prévient des maladies cardiaques. Le jus de patate contient un antioxydant. Les fibres alimentaires aident à la digestion», détaille Blanche.

Bio

Huit mois déjà que Blanche Ongmessom s'est lancée dans la confection de ces petits délices. L'idée lui est venue à la suite d'un voyage en Afrique du Sud, où elle a pris part à un séminaire. Pendant la formation, elle a pris connaissance des inconvénients de la consommation du gluten que l'on retrouve dans du blé et qui crée des problèmes de constipation, ballonnements de ventre. « Moi-même j'en ai été victime, car je consommait beaucoup de pain. Je me suis lancée dans la recherche. J'ai fait plusieurs essais pour trouver la bonne dose », explique la jeune dame qui veut ainsi contribuer à l'amélioration de la santé des consommateurs. Il y a des produits 100% bio dans la collection. Mais la petite chercheuse utilise encore 20 à 30% de farine de blé dans la confection de certains gâteaux. Elle travaille à l'élimination totale de cette farine dans ces prochaines découvertes.

Mathias Mouendé Ngamo

"Le Quotidien **Le Jour** informe ses lecteurs, annonceurs et autres partenaires que sa Direction Régionale du Littoral est située à Douala au Carrefour Idéal.

Pour toutes autres informations, contactez le service commercial du Littoral aux numéros suivants:

699-93-76-72 / 677-28-48-15

Email: lejourquotidien@yahoo.fr"



JE RE
CONN
A MA B

En un clic,
dans ton

La solution de Afriland
la gestion de vos co
où que vous soyez,

www.afriland



@onlinebanking@

8050 (Serv



ESTE
ECTE
ANQUE

l'argent est
compte

and First Bank pour
comptes sur internet,
à tout moment...

firstbank.com

and First Bank

frilandfirstbank.com

ce client 24h/24)

Les importations de sucre asphyxient Sosucam

Péril. Face aux pertes drastiques induites, la Société Sucrière du Cameroun annonce qu'elle pourrait cesser ses activités.



On commence à s'habituer aux visites de presse à la Sosucam. L'entreprise leader du secteur sucrier en Afrique Centrale convie régulièrement les médias à des échanges sur ses sites de Nkoteng et Mbandjock pour réaffirmer sa capacité à approvisionner le Cameroun en sucre de qualité y compris pendant les périodes de pic de consommation (fête du Ramadan) dans les provinces septentrionales. Une fois encore, la vingtaine de journalistes invités dans les usines de Sosucam ce jeudi 04 avril s'attendaient à la même rengaine d'une société qui croule sous son sucre face à la menace des importations. Ils ont eu droit au même plaidoyer mais cette fois la donne semble différente et la situation plus alarmante.

Et il y a en cela des signes qui ne trompent pas. Le premier vient du top management de l'entreprise lui-même : « Réunis en session ordinaire le mercredi 28 mars 2018, les administrateurs de la Sosucam ont fait le triste constat de l'imminence de l'arrêt des activités de la société du fait des importations massives dont certaines pendantes au Port de Douala, et en surplus des autorisations du Comité Interministériel de Régulation du Marché du sucre qui circonscrit les volumes, les utilisations et la période », indique un communiqué de l'entreprise. « Je suis à Sosucam depuis 10 ans et je n'ai jamais vu les administrateurs sortir un tel communiqué.

Vous comprenez que la situation est alarmante », souffle Jean François Ntsama, le directeur commercial et marketing de Sosucam en conduisant l'équipe de journalistes sur le site de Nkoteng pour que ces derniers puissent juger sur pièces.

Une visite qui va très vite dévoiler le deuxième signe préoccupant d'une situation qui risque de virer au rouge. L'usine est engorgée de sucre granulé. Des sacs sont empilés à perte de vue. Il y a aussi des sacs de sucre en morceaux qui jonchent les allées. « Quand il y a abondance de sucre granulé sur le marché il devient plus difficile de vendre du sucre en morceaux parce que nous ne pouvons pas baisser les prix sur ce segment qui mobilise une technologie particulière », avoue M. Ntsama. « 800 tonnes rentrent par jour et il y a peine 200 qui sortent. Si ça se poursuit nous serons obligés de stocker dehors », se plaint M. Eboule, le chef service stockage et expédition de l'usine.

Il faut agir

La situation n'est guère meilleure sur le site de Mbandjock. La petite agglomération de fabrication de sucre en morceaux continue de tourner. Pour combien de temps encore ? L'usine de stockage est elle aussi pleine à craquer. L'une des portes est carrément obstruée par des paquets de sucre. Il y a même à craindre pour la sécu-

rité des travailleurs. « Comment voulez-vous qu'on s'en sorte ? Nous payons des taxes, nous respectons la qualité, nous employons des camerounais et les autres font venir du sucre importé exonéré de taxes et de charges. Il y a 8000 Fcfa de différence sur un sac », insiste M. Ntsama. « En temps normal nous chargeons une dizaine de camions par jour. Aujourd'hui nous en sommes à deux », murmure un ouvrier sur le site.

L'on observe ainsi une baisse drastique des livraisons de Sosucam. À peine 6 000 tonnes de sucre par mois (200 tonnes/jour), alors que la campagne de production génère 700 tonnes/jour de ressources supplémentaires jusqu'en juillet prochain. L'entreprise enregistre 50% de baisse de volume de ses activités sur 03 mois. L'urgence est donc avérée et des solutions existent pour sauver ce fleuron de l'industrie camerounaise. « Partant du constat de l'existence d'importants stocks, le Comité Interministériel en sa session du 09 février 2018, avait annoncé la nécessité de la suspension des importations », rappelle le communiqué des administrateurs de la Sosucam.

Les stocks de produits de la Sosucam s'établissent ce jour à plus de 45 000 tonnes, soit plus de 03 mois de la consommation nationale.

En conséquence, pour éviter de devoir suspendre, courant avril, la production avec les conséquences sociales prévisibles, Sosucam suggère « de veiller au strict respect de la réglementation en matière d'importations intersaison en quantité, qualité et en temps prescrit. Or entre les importations officielles et la contrebande dans les régions frontalières du Nord et de l'Extrême Nord du pays, les estimations d'entrée de sucre sur le territoire national depuis le 1er janvier 2018 sont de 45 000 tonnes de sucre. A l'arrivée, c'est un mastodonte de l'économie camerounaise qui dégage un chiffre d'affaires de 60 milliards, paie des impôts annuels de 12 milliards et emploie 8.000 camerounais qui se trouvent ainsi fragilisés au point d'envisager une cessation d'activités.

Hiondi Nkam IV

Le Brésil soutient les entrepreneurs agricoles

Agriculture. Une mission économique pour financer des chefs d'entreprises camerounais du secteur agro-alimentaire est prévue ce mois.

Une mission économique des entrepreneurs agricoles camerounais est prévue du 25 avril au 5 mai prochain au Brésil. L'annonce de ce rendez-vous a été faite hier à Yaoundé par Alain Waha, organisateur de cet événement parrainé par l'ambassade du Brésil au Cameroun. L'objectif de cette mission des entrepreneurs camerounais vise à aller à la rencontre des entreprises brésiliennes pour qu'elles apportent des financements pour l'acquisition des équipements des unités de transformation agro-alimentaire au Cameroun. Les partenaires camerounais visiteront les unités de transformation de la farine de ma-

nioc en spaghetti, l'unité de concentré de tomates, et l'unité de production de bouteilles plastiques en jus de fruits. Un fois la visite terminée, les partenaires camerounais vont négocier les financements pour l'acquisition de ces équipements. Selon Alain Waha, la partie brésilienne offre 80% de financements pour l'acquisition desdits équipements. Il s'agit aussi de trouver les partenaires brésiliens capables d'accompagner les camerounais dans ce processus d'implémentation de leurs entreprises. Cette mission est ouverte à tous les entrepreneurs agricoles. Chaque participant devra verser une somme de 1,5 million FCFA. Cette

somme couvre le billet d'avion aller et retour, l'hébergement, et le transport sur place au Brésil. Hier au cours de la conférence de presse, un représentant de l'ambassadeur du Brésil au Cameroun a expliqué les opportunités qu'offre cette mission. Comme retombées pour le Cameroun, elle permettra aux entrepreneurs camerounais d'obtenir les moyens technologiques pour développer les entreprises. C'est l'entreprise brésilienne Tace trading qui va accompagner les entrepreneurs camerounais au cours de cette mission.

P.N.

Sept « étudiants » du Gicam en fin de formation

Adéquation formation-emploi. Les premiers lauréats de l'Ecole d'entreprise créée au sein de cette organisation patronale ont soutenu leur mémoire lundi 02 avril 2018 à Douala.



Elodie Meffo Fedjo est la première des trois lauréates en marketing-commerce international-vente qui ont présenté leur mémoire de fin de formation le lundi 02 avril 2018 dans la salle des conférences du Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam), à Douala-Bonanjo. Son mémoire porte sur la « conquête de la clientèle par le Business Advisory Service (BAS) du Gicam ». Un service qui, à la faveur des réformes impulsées par l'actuel président du Groupement, Célestin Tawamba, aussitôt élu à la tête de cette organisation patronale, en 2017, a été rebaptisé Centre de développement des Pme (Cd-Pme). Mais, au moment où Mlle Meffo Fedjo finalisait son enquête, cette mutation n'avait pas encore été opérée, s'est-elle défendue face à un jury présidé par le professeur Tamokwe P. Bertrand, et composé de deux autres membres : le docteur Amang à Ngon et M. Ndi Mbéré Noé, tuteur d'entreprise de l'étudiante sortie des moules l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques (ESSEC) de l'Université de Douala.

Cette pionnière, qui a bénéficié de la tutelle académique du docteur Sandrine Ebende Kouedi, s'en est tirée avec la mention très bien. Son mémoire de 68 pages décrit le procédé de conquête de la clientèle par le BAS et débouche sur des recommandations susceptibles

d'améliorer la visibilité de ce service créé au sein du Gicam : à côté des courriers traditionnels, soutient-elle, ce service gagnerait à faire un usage efficient des nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment les e-mails et les réseaux sociaux entre autres, la modernité étant irréversible. « Le travail a une très grande portée managériale et beaucoup de données sont recueillies sur le terrain. Les propositions qu'elle a faites, si elles sont prises en compte, elles seront très utiles pour le Gicam et pour le BAS », a apprécié le docteur Amang à Ngon, de l'avis duquel l'étudiante a respecté le cahier des charges, même si son texte est parsemé de coquilles.

Même si, par ailleurs, son analyse est très généralisante et le développement moins resserré autour du BAS. Les candidats à cette épreuve de soutenance sont des étudiants en formation et des travailleurs en formation continue, dans les filières comptabilité et finance, gestion de la qualité et des opérations, marketing-commerce international-vente. Leur mémoire est l'aboutissement d'au moins six mois de travail de terrain, dans le contexte de la politique d'arrimage impératif entre la formation et l'emploi, encouragée par le gouvernement et le secteur privé.

Théodore Tchopa

La citation

Votre rêve est important. Il peut être la clé de votre futur. Et l'instruction en est le chemin.

Benjamin Singer

Le chiffre

44,6
milliards Fcfa

La BID débloque 44,6 milliards Fcfa pour augmenter la capacité de production de la Société nationale de raffinage du Cameroun.

M e s s a g e

Cher leader,

Eneo Cameroon vous annonce que, conformément à son plan de maintenance et d'investissement pour l'amélioration de la qualité de service, ses équipes techniques vont procéder ce dimanche 08 Avril 2018 à d'importants travaux sur le réseau de transport à Yaoundé et Douala, ainsi que dans le Nord et l'Extrême Nord. Les détails sont consignés dans le tableau qui suit :

Région/ville	Ouvrages	Consistance des travaux	Date et horaires	Localités non alimentées
Yaoundé	Postes d'Oyomabang, Ngouso	Maintenance Préventive en vue de réduire les risques d'incident et d'améliorer la continuité du service	Dimanche 08 Avril 2018, 06-16 heures	Hôtel du plateau- Mimboman-Emombo-Anguissa-Kondengui-Ngouso- Hôpital général, gynéco et CHRACERH- Santa barbara- Mvog Ebanda—Ngoulemakong-Nkolfoulou-Soa-Mansel hôtel- Elig essono-Centre-ville- Beac Elig essono-Lycée Bilingue-Nkolmesseng-, Chapelle-Mvog-Ebanda-Carefour Ottou-Mombelngal- Chef-ferie-Etoudi dépôt de sable-Abattoir-Emana-Messassi-Nkolondom
Douala	Poste de Bassa	Entretien des équipements	Dimanche, 08 avril 2018 06-16 heures	Bonaloka, New town, Bonadiwoto, Madagascar Plateau, Zone industrielle Bassa
Nord et Extrême Nord	Poste de Guider et ligne Garoua Guider	Entretien des équipements	Dimanche, 08 avril 2018 06-16 heures	Extrême Nord, Guider, Figuil et environ

Eneo Cameroon tient à rappeler que les travaux de renforcement du réseau de distribution se poursuivent avec des impacts localisés dans les quartiers. Ainsi, pour être au courant de ces travaux planifiés et des zones concernées, nous vous recommandons de régulièrement visiter notre site web www.eneocameroon.cm dans la rubrique Travaux et coupures.

Eneo recommande à ses clients affectés de :

- * Activer leurs sources alternatives d'énergies, si besoin est,
- * Débrancher tous les appareils sensibles et ne les rebrancher que 15 mn après le retour effectif du courant.

Retrouvez plus d'informations et nos conseils sécurité et économie d'énergie sur notre site web : www.eneocameroon.cm ou encore en appelant notre Centre de Relations Clients au 8010.

Nous restons disponibles

Cordialement

Albert Ledoux Yondjeu
Communication team
698202957



Les entreprises crachent sur les clauses environnementales

Exploitation minière. Enquête dans la région de l'Est.

La nature a gracieusement offert à la région de l'Est d'importantes richesses minières. Ces mines qui subissent aujourd'hui deux types d'exploitation : l'exploitation minière industrielle, et l'exploitation artisanale. Que ce soit l'un ou l'autre type d'exploitation, elles sont assujetties à la protection de l'environnement encadré par les moyens légaux prévus par la réglementation en vigueur en la matière au Cameroun. L'exploitation industrielle doit réaliser une étude d'impact environnementale et sociale en abrégée (EIES) elle est accompagnée d'un PGES on entend par là plan de gestion environnementale et sociale et ceci conformément par l'article 17 alinéa 1 de la loi N° 96/12 du 05 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement. Par contre la loi N° 2004/018 du 22 juillet fixe les règles applicables aux communes, mais le décret N° 2012/0882 du 27 mars 2012 fixe les modalités d'exercice de certaines compétences transférées aux collectivités territoriales décentralisées par l'Etat, dans le domaine de la gestion environnementale. Cette loi donne plus de pouvoir aux communes afin



Une exploitation minière artisanale à l'Est Cameroun.

que celles-ci puissent avoir plus d'autonomie sur la gestion environnementale de leurs communes. L'exploitation minière artisanale au Cameroun est encadrée en ce qui concerne la surveillance environnementale par deux lois, d'abord celle de 1996 et en plus le code minier de 2001. Sur ce, tout engagement environnemental par les exploitants miniers contenu dans leurs cahiers de charges est encadré par ces deux lois. Au Cameroun, l'attribution d'autorisation d'exploitation minière va de pair avec un cahier de charge qui précise les clauses de protection environnementales dont l'exploitant est tenu de respecter scrupuleusement. Généralement ces clauses indiquent que : l'exploitant doit faire une étude d'impact environnemental avant le début de son chantier, des plans de gestion des déchets, d'intervention d'urgence, et surtout de réhabilitation et de fermeture des sites exploités. L'exploitant doit fournir des garanties financières au moyen d'un compte bancaire appelé compte de réhabilitation provisionné à hauteur d'un million de franc CFA avant l'ouverture d'un puits. Le cahier de charge oblige aussi l'exploitant à remettre le terrain exploité en état, à l'expiration de l'autorisation dont il est détenteur. A l'inverse, l'exploitant s'engage à ne pas mettre en danger la vie des populations riveraines dans sa gestion du sol, de l'eau et de l'air. Il devra aussi disposer des déchets non recyclables d'une manière adéquate après avoir obtenu

un agrément des services du ministère des mines et du développement technologique, afin de protéger l'environnement, il doit par ailleurs s'assurer de la protection de la faune, de la flore et surtout restaurer les sols perturbés afin que ces derniers soient à nouveau propices et plus rentables aux travaux agricoles.

Etat des lieux

Les exploitants miniers industriels dans la région de l'Est font des efforts pour honorer leurs engagements en ce qui concerne la protection de l'environnement. La plus part d'entre elles ont obtenues des certificats de conformité environnementale. Car les études d'impact environnemental et social sont réalisées, la protection des ressources en gestion des déchets et de l'eau, les populations riveraines sont indemnisées suite à la destruction de leurs biens, les comptes de réhabilitations de l'environnement sont provisionnés. Mais les choses sont plus compliquées dans le secteur de l'exploitation minière artisanale car aucune exigence du cahier de charge n'est respectée, les sites ne sont toujours pas réhabilités : « Depuis que les exploitants sont passés dans ma plantation de manioc, non seulement je n'ai pas été indemnisé mais ils sont partis laissant des grands trous si bien qu'il est impossible de cultiver » se plaint Beloko Jean du village Malhi. « Nous enregistrons même des morts car les jeunes et les

femmes s'aventurent dans les trous laissés par les exploitants et généralement ils sont souvent engloutis dans la terre suite à des éboulements, le dernier accident est celui que tout le monde connaît, on avait enregistré neuf morts » se désole Ngari Pierre Calvin résidant à Ngoura.

Mieux encore aucune étude d'impact environnemental n'a été réalisée. L'une des curiosités est que malgré la dégradation de l'environnement par les entreprises qui excellent dans le domaine de l'exploitation artisanale, aucune mesure n'est prise par les autorités administratives pour contraindre ces entreprises. Généralement les populations riveraines sont victimes du dictat des partenaires technico-financiers des exploitants, eux-même qui ont l'onction des pontes du régime au pouvoir : « Nous n'avons pas la capacité ni les moyens d'exiger quoique ce soit à un exploitant qui se pointe ici car c'est toujours une haute personnalité de la république qui envoie un émissaire nous intimider, c'est toujours un coup de fil qui nous envoie le commandant de brigade bref nous sommes sans défense, et tout ce qui nous reste à faire c'est de se soumettre et accepter d'être torturé » déclare Boniface Narké un instituteur à la retraite rencontré à Touraké dans l'arrondissement de Bétaré Oya. Le septuagénaire s'interroge par la suite : « Est-ce que Dieu nous a donné cette richesse pour souffrir ou alors pour nous sortir de la pauvreté ? ». Les communes par contre

selon le décret N° 2012/0882/PM du 27 mars 2012 dans son chapitre 3, donne des pouvoirs aux collectivités territoriales décentralisées de contraindre les exploitants miniers artisanaux à réaliser une notice environnementale et d'assurer la surveillance technique et administrative du plan de gestion environnement élaboré par la notice environnementale, un outil que la plus part des élus locaux ont du mal à utiliser à leur faveur à cause de leur intérêt politique : « Je sais que la loi nous donne certains pouvoirs pour le control environnemental, l'exploitant doit s'y soumettre. Un député de la nation est arrivé ici il n'avait rien comme document même pas une notice environnementale, il a voulu spolier les populations en achetant leurs champs à vil prix parce qu'il voulait exploiter de l'or, je me suis opposé. Il a envoyé son intermédiaire venir me corrompre j'ai plutôt emmené les populations à le chasser et aujourd'hui les populations continuent à cultiver sur cet espace » confesse Me Adamou Iya, le maire de la commune de Bétaré Oya. Le maire ajoute par la suite : « Beaucoup de nos frères n'ont pas ce courage d'affronter ceux qu'ils s'appellent les hommes du pouvoir car ils ne veulent pas fragiliser leur casquette politique ». Selon les statistiques collectées auprès de la délégation régionale des mines et du développement technologiques, près de 300 chantiers miniers étaient opérationnels dans la région de l'Est entre 2015 et 2017 par plus de 75

entreprises. La plus part de ces entreprises étaient logées par ordre d'importance à Betaré Oya, Ngoura, Kétté, Batouri et Garoua Boulai. Selon toujours la délégation régionale des mines, aucun de ces chantiers n'a été réhabilité comme le prévoit le cahier de charge : « Beaucoup d'entreprises confondent fermer un puits et réhabiliter un site. Réhabiliter un site c'est remettre les sols et zones perturbés et traumatisés en conditions stables de sécurité, de fertilité et d'aspect visuel acceptable » précise Ulrich Manguélé expert en environnement

Problèmes

Ce qui est une évidence est que la mise sur pied d'un chantier minier est toujours tributaire à plusieurs problèmes sur le plan environnemental notamment la destruction des champs, la pollution de l'air, l'eau des rivières, la dégradation et la malformation des terres cultivables qui ne sont plus accessibles et impropres à l'agriculture. Dans la région de l'Est l'exploitation minière artisanale se fait dans les lits et les berges des rivières, donc elle est de type alluvionnaire, et cette technique n'est pas sans conséquences : « Les exploitants drainent souvent de l'eau pour alimenter leurs chantiers, à ce moment l'eau est déviée de son circuit initial. A la fin du chantier les exploitants ne songent pas ramener le cours d'eau dans son lit initial, cela entraîne la modification du réseau hydraulique,

mais aussi les inondations des espaces cultivables et même des noyades » explique Ulrich Manguélé expert en environnement et acteur de la société civile. L'autre difficulté non des moindres est l'indemnisation des populations riveraines en cas de destruction de leurs cultures, généralement le montant cette indemnisation qui n'est basé sur aucun critère est fixé par l'exploitant minier : « J'avais une plantation de manioc d'un hectare et demi en cours de production, elle a été détruite totalement et après plusieurs tracasseries les chinois qui exploitaient ont décidé de m'indemniser à hauteur de 75000 FCFA » révèle Anastasie Bougouey cultivatrice à Ngoura.

La non-application de la réglementation : le conflit de compétence

La réglementation en matière de la protection de l'environnement n'est pas respectée et appliquée par les entreprises qui excellent dans l'exploitation minière dans la région de l'Est et par-dessus au Cameroun est favorisé par un conflit de compétence entre les différentes sectorielles en charge du contrôle de l'application de la réglementation en matière de respect des règles liées à la protection de l'environnement dans les chantiers miniers, il s'agit des ministères de l'environnement, des mines et celui des forêts. Ce conflit de compétence fragilise le contrôle sur le terrain. Selon l'organisation du gouvernement, c'est le ministère de l'environnement qui est chargé de la surveillance environnementale, des projets ou installation qui a fait l'objet d'une étude environnementale. Parallèlement, le code minier donne quitus au ministère des mines la compétence technique et administrative de la surveillance environnementale des exploitations artisanales mécanisées. Ce conflit de compétence est donc source de blocage pour le suivi environnemental sur le terrain. Dans cette veine un conflit a alimenté toutes les conversations dans la région de l'Est en 2015 : le délégué régional de l'environnement de l'Est avait fait sceller des entreprises minières qui n'avaient pas réhabilité des sites après exploitation. Mais ces entreprises ont été descellées par le délégué régional des mines sans avoir réhabilité les dits sites, ni versé les fonds dans le compte de réhabilitation. Une cohésion gouvernementale des différents ministères qui interviennent dans la chaîne de protection de l'environnement dans les chantiers miniers est donc nécessaire et urgente pour mettre fin à la destruction massive de l'environnement dans le secteur minier.

Charles Mahop

Sénatoriales 2018 : les citoyens handicapés comptent sur le chef de l'Etat pour assurer leur représentation dans les 30% nommés

Les personnes handicapées représentent environ 15% de la population mondiale selon le rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé publié en 2011. Au Cameroun, ceci correspond à trois millions de personnes handicapées, un chiffre supérieur à la population totale des pays tels que le Gabon ou encore UN PAYS EUROPEEN OU AMERICAIN.

Divers textes internationaux et nationaux consacrent la participation pleine et effective des personnes handicapées à la vie politique et publique de leurs pays, notamment la Convention des Nations Unies relative aux droits des Personnes Handicapées (CNUDPH) et la Loi camerounaise N°2010/002 du 13 avril 2010, relative à la Protection et Promotion des Personnes Handicapées.

En effet la CNUDH en son article 29 dispose que **« Les États Parties garantissent aux personnes handicapées la jouissance des droits politiques et la possibilité de les exercer sur la base de l'égalité avec les autres »** ; la loi d'avril 2010, en son article 27 dispose que « L'état encourage la présence des personnes handicapées dans différentes instances de la vie sociale et politique ».

Malgré les efforts de promotion des droits civils et politiques des personnes handicapées au Cameroun, le taux de participation à la vie politique et publique est encore très faible. Ceci peut s'expliquer entre autres, par la faible application des dispositions juridiques et légales internationales et nationales, une loi électorale un peu trop globalisante sur la question des composantes sociologiques et la persistance des préjugés sur le handicap qui font encore de la personne handicapée un être entièrement à part incapable de contribuer à la vie de la société.

La Plateforme Inclusive Society for Persons with Disabilities, réseau national des organisations de promotion des droits des personnes handicapées,

à travers ses 100 organisations membres, a, à ce jour, mobilisé plus de 35 000 personnes handicapées qui se sont inscrites sur les listes électorales. Ceci a pu être réalisé, avec l'appui de l'ONG SIGHTSAVERS, du Système des Nations Unies et l'accompagnement d'Elections Cameroon (ELECAM). La Plateforme mène également le plaidoyer auprès des partis politiques pour que ceux-ci prennent des mesures positives pour l'inclusion des personnes handicapées dans les listes de candidatures pour les prochaines élections législatives et municipales.

En 2013, Son Excellence M. Paul Biya, Chef de l'Etat, a nommé une personne handicapée comme sénateur suppléant. Nous savons pouvoir compter sur la volonté manifeste du Chef de l'Etat à construire une société inclusive de tous pour espérer un Sénat effectivement représentatif de toutes les composantes sociologiques de la nation, y compris les personnes handicapées.

La représentation des personnes handicapées au sein du Parlement (Assemblée Nationale et Sénat) et dans les communautés locales décentralisées par des sénateurs et députés titulaires et des conseillers municipaux est assurément la voie idoine pour faire entendre la voix des personnes handicapées dans la construction d'une société plus inclusive du handicap. Ceci serait sans doute un signal fort de plus à la communauté nationale et internationale, faisant du Cameroun un leader dans la sous-région Afrique Centrale en matière d'inclusion sociale et mettant en pratique la vision des Objectifs du Développement Durables (ODD) : **« ne laisser personne pour compte »**.

KENFACK François,

Directeur Exécutif de la Plateforme Nationale des Organisations de Promotion de l'Inclusion des Personnes Handicapée du Cameroun

Les Camerounais accrochés d'entrée

Coupe de l'Uniffac. C'est un score de parité (1-1) qui a sanctionné le match d'ouverture de la compétition les ayant opposé à la sélection du Tchad hier au stade militaire de Yaoundé.

Les Lions U17 du Cameroun tenaient le match et l'avance prise sur le terrain depuis la première mi-temps. Mais, c'était sans compter avec l'engagement des jeunes Saos du Tchad, déterminés sur l'aire de jeu du stade militaire à percuter la défense camerounaise jusqu'au coup de sifflet final. La chevauchée d'Ali Mahamat accompagnée de crochets conclue par une frappe croisée a été meurtrière pour les jeunes Camerounais à l'ultime minute du temps réglementaire. Le jeune attaquant tchadien appliquait juste la consigne de Mahamat Alamine, le sélectionneur qui, malgré l'avance du Cameroun, avait demandé à ses pouillains de continuer à jouer en se faisant plaisir, d'où cette liberté prise par Ali Mahamat dans son action personnelle. « Nous avons dit aux enfants qu'on est venu jouer et il faut jouer au football ; qu'il faut croire, peu importe le score. Nous cherchons à construire une équipe et nous sommes revenus à la base. Nous ne cherchons pas encore le résultat. Nous avons dit aux enfants de jouer et de prendre le plaisir », a confié le technicien à l'issue du match.

Le Tchad égalisait ainsi le but qu'il a concédé depuis la 20ème



Yaoundé, le 5 avril 2018. Stade militaire. Match d'ouverture tournoi Uniffac Cameroun - Tchad (1-1)

minute de la première partie. Une réalisation de toute beauté de Nelson Djembe. Le buteur du Cameroun, remplacé dès la reprise, puisqu'après son but, il est resté transparent aux yeux de Thomas Libiih, le sélectionneur national. Le joueur de l'2cole de football des Brasserries de Douala raconte : « J'ai d'abord été surpris de voir le ballon arriver, puisqu'il est passé entre mes jambes. Mais, après, j'ai réussi un contrôle avant de le frapper dans les fi-

lets. Après, on ne m'a plus beaucoup vu, parce qu'il y a eu beaucoup de relâchement au milieu de terrain. Chacun voulait porter le ballon. C'est pour cela que je n'étais plus dans le match. Je suis sorti de moi, parce qu'on ne me donnait plus le ballon, comme je veux, c'est-à-dire dans l'intervalle pour la course ».

Pour ce match d'ouverture, le Cameroun et le Tchad se sont ainsi séparés sur ce score de parité. Ce qui relance les enjeux

dans la poule A où est logé Sao Tomé que les Camerounais affrontent cet après-midi. Le Tchad sera alors exempt dans cette poule A. Le Gabon, tiré au sort dans cette poule, a été disqualifié pour des raisons administratives. De même que la Guinée équatoriale dans la poule B, qui ne prendra pas part aussi à cette 5ème édition du tournoi de l'Uniffac (Union des fédérations de football d'Afrique centrale) dont le détenteur du titre est la sélection du Congo Brazzaville. La compétition de cette année s'achève le 15 avril prochain.

Achille Chountsa

Répartition des poules après tirage au sort

Poule A
Cameroun
Sao Tome
Tchad
Gabon
Poule B
Congo Brazzaville
Rd Congo
Guinée équatoriale
Rca

Programme de ce jour

Stade militaire
15h30 : Cameroun - Sao Tome
Stade Ahmadou Ahidjo
15h30 : Rd Congo - Rca

Dimanche, 08 Avril 2018
Yong Sport Academy Stadium
• **15h30: Yong Sport - Feutcheu**
• Arbitre: Effa Essouma
• A1 : Oloa Severin
• A2 : Nkou Ateba
• 4eme : Afang Franklin
• Commissaire: Nyam Bertrand
• Coordonnateur: Forkwa Luis

Stade militaire de Yaoundé
• **16h00: As Fortuna - Union Sportive**
• Arbitre: Zemba Koal
• A1 : Ndam Blaise
• A2 : Esumba Edwin
• 4eme: Boubou John
• Commissaire: Njoya Agustin
• Coordonnateur: Dong Alphonse

Cenajes de Dschang
• **15h30: Aigle - Eding Sport**
• Arbitre: Nlepna David
• A1 : Aboubakar Djika
• A2 : Wegu Eric
• 4eme: Kouete Lemouchele
• Commissaire: Nganko Alain
• Coordonnateur: Kenne Augustin

Stade municipal de Loum
• **15h30: Ums - Apejes**
• Arbitre: Aboubakar Moussa
• A1 : Menkouande Evarist
• A2 : Yanoussa Moussa
• 4eme : Mandeng Bakally
• Commissaire: Bekolo Angoula
• Coordonnateur: Fogouang Jean-Paul

Centenary Stadium Limbe
• **15h30: Newstars - Yafoot**
• Arbitre: Nkamba Drid
• A1 : Gobe Gobe
• A2 : Enow Oliver
• 4eme : Mbelle Mbelle

• Commissaire: Bassoua Isaac
• Coordonnateur: Motumba lkombe

Stade d'Odza Fecafoot
• **15h30: Dragon - Astres**
• Arbitre: Ngwa Blaise
• A1 : Hamadou Sadou
• A2 : Bigoh Metoul
• 4eme: Meke Patrick
• Commissaire: Ngo Loulougua
• Coordonnateur: Mbida Appolinaire

Stade Omnisports de Bafoussam
• **15h30: Fovu - Colombe**
• Arbitre: Alioum Siddi
• A1 : Ngo'on Mbeleck
• A2 : Kamla Jean-Marie
• 4eme : Ekokobe Ernest
• Commissaire: Jani Benedict
• Coordonnateur: Tiam

Mercredi, 11 Avril 2018
Stade municipal de Melong
• **15h30: Stade Renard - Bam-boutos**
• Arbitre: Itong Koki Christian
• A1 : Obama Obama
• A2 : Tchamaliou Tchamaliou
• 4eme : Tocke Thierry
• Commissaire: Toka Ketchemen
• Coordonnateur: Leumaleu André

Stade municipal de Bafang
• **15h30: Unisport - Coton Sport**
• Arbitre: Owoundi Romeo
• A1 : Shu Achu
• A2 : Steve Yannick Edjo'o
• 4eme : Tala Fokam
• Commissaire: Bodo Ndzomo
• Coordonnateur: Bouadeu Augustin

“Le Gabon et la Guinée ont débarqué sans s'être inscrits”

Edouard Patrice Ngaissona. Président de l'Uniffac et membre du Comité executive de la Caf, il donne les raisons de la mise à l'écart de deux pays.

Quel est l'objectif de ce tournoi de l'Uniffac ?

L'Uniffac permet d'organiser les compétitions, préparer les jeunes de la sous-région à avoir une base de compétition sur le plan international et peut-être demain sortir d'excellents talents. A l'époque, à travers cette organisation, l'Afrique centrale sortait de grands joueurs. Aujourd'hui, c'est en Afrique de l'Ouest qu'on parle beaucoup de ce genre de tournoi des jeunes. Donc, l'Uniffac a non seulement pour objectif d'animer, de pousser les jeunes, d'organiser beaucoup de compétitions, même de football féminin, former de grands techniciens de sa zone, pour mettre aussi à la disposition de la Caf et de la Fifa, qui en ont besoin pour continuer à travailler en faveur du football dans le monde, particulièrement en Afrique et singulièrement dans la sous-région.

Avez-vous l'impression que les recruteurs se bousculent pour cette compétition qui est organisée à Yaoundé ?

Ce n'est pas notre objectif. Les recruteurs sont des gens qui travaillent et à travers cette organisation, ils peuvent également détecter les jeunes talents pour les faire sortir. Mais, ce qu'on déplore, c'est que



lorsqu'on récupère les jeunes talents et qu'on les abandonne quelque part, c'est une perte pour la sous-région, pour leurs familles et pour l'Uniffac. Si tout se passait de façon professionnelle ce serait bien, pour que les enfants pris ici, une fois amenés, ne soient pas abandonnés.

L'Uniffac a huit pays. Mais, aujourd'hui, il n'y a que six pays qui prennent part à cette compétition ; le Gabon et la Guinée équatoriale ayant été exclus. Quelles en sont les raisons ?

La Guinée équatoriale est un

pays qui s'est inscrit normalement pour la compétition. Pour des raisons d'ordre administratives émanant de ce pays, il n'a pas été possible pour ce pays d'être parmi nous. Le fait pour les joueurs d'une équipe de ne pas avoir de passeports, on ne peut pas expliquer. Ce sont des ambassadeurs de ce pays qui sortent. Maintenant, avec le système TMS, la Caf a envoyé un technicien qui est là pour enregistrer tous les joueurs. Il s'avère que la Guinée équatoriale ne dispose pas de passeports pour ses joueurs. Moi aussi, ça me fait mal au cœur de voir que la Guinée équatoriale ne prend pas part à ce tournoi. Quant au cas du Gabon, on a fait des correspondances à chaque pays pour permettre aux uns et aux autres de s'inscrire pour la phase finale de ce tournoi où nous sommes. Le Gabon n'a même pas répondu à une seule des correspondances. Dans les trois correspondances, il devait y avoir le tournoi féminin de football à Sao Tome et principe et le Tournoi de l'Uniffac ici au Cameroun, puis le tournoi qualificatif sous réserve du pays hôte devant l'organiser. C'est pour ce Tournoi qualificatif que le Gabon s'est inscrit. Cette compétition se disputera soit en Rd Congo, soit au Congo Brazzaville. On

devait disputer ce tournoi de l'Uniffac depuis le 3 avril, n'eût été mon déplacement à Madagascar, on serait déjà en compétition. Le 3 avril, le Gabon et la Guinée équatoriale ont débarqué sans s'être inscrits. L'administration a pris toutes les dispositions pour dire qu'on ne peut pas violer les textes qui régissent le football. On a demandé au Gabon de rentrer observer les exigences administratives qui requiert le tournoi, et prochainement il y prendra part.

Vous venez de prendre la tête de l'Uniffac. Pour ce tournoi, qu'elles seront les innovations ?

Je me réjouis de ce que tous les huit pays sont venus, et c'est une grande première, même si c'est finalement six pays qui vont le disputer. Il y a aussi la manière dont le Cameroun s'est mis pour l'organisation. Ça donne une autre dimension à notre Tournoi. Je souhaiterais que cela continue pour l'avenir, parce qu'aussitôt après ça, nous aurons le Tournoi de football féminin qui sera organisé à Bangui en République centrafricaine, le pays du président de l'Uniffac.

Propos recueillis par A.C

Mtn Elite Two: Programme de la 9ème journée

Samedi, 07 Avril 2018

Stade Omnisports de Molyko
• **15h30: Avion - Cosmos**
• Arbitre: Ngah Willy
• A1 : Nkimbeng Conrad
• A2 : Egih Dairou
• 4eme : Nkem Theophilus
• Commissaire: Nyala Nke
• Coordonnateur: Eddie James

Stade d'Odza Fecafoot
• **15h30: As Etoa Meki - Canon**
• Arbitre: Amadou Alouki
• A1 : Lum Noe Rochelle
• A2 : Mvoula Jean
• 4eme : El Hadj Mohamadou
• Commissaire: Zengue Ebe Jean
• Coordonnateur: Owona Serge

Stade Omnisports de Yaoundé
• **15h30: Panther - Lion Blesse**
• Arbitre: Ngo Biem Jose
• A1 : Adanda
• A2 : Mohamadou Kabirou
• 4eme : Njof Ang Eric
• Commissaire: Njankouo Issa
• Coordonnateur: Lfpc

Stade de l'Université de Ngaoundéré
• **15h30: Nufc - Tonnerre**
• Arbitre: Kamga Njipi
• A1 : Gambe Gilbert
• A2 : Olinga Fandjieng

• 4eme : Mohamed Bou Ba
• Commissaire: Mitna Calvin
• Coordonnateur: Maioua Jean

Dimanche, 08 Avril 2018
Stade du Cenajes de Dschang
• **13h30: Racing - National**
• Arbitre: Olle Paul
• Ai : Djenki Gonne
• A2 : Ouwaissou Bakary
• 4eme : Banfo Idriss
• Commissaire: Moore Joseph
• Coordonnateur: Kengne Charles

Stade de l'Université de Bambili
• **14h30: Pwd - Dynamo**
• Arbitre: Onana Onana Augustin
• Ai : Engoudou Roland
• A2 : Nna Nna Boris
• 4eme : T Anyu Julius
• Commissaire: Djomo Oyono
• Coordonnateur: Forkwa Luis
Stade municipal de Nkambe

• **15h30: Bang Bullet - Mate-lots**
• Arbitre: Mefire Abdou
• Ai : Ebogo Jean-Marie
• A2 : Yaze Bobda
• 4eme : Mabu Bertrand
• Commissaire: Mbassi Ndzana
• Coordonnateur: Wun

Exempt: Renaissance

La légion étrangère s'invite à Yaoundé

Mima Youth Open 2018. Depuis deux éditions, le tournoi de tennis des jeunes a ouvert ses portes aux joueurs venant de l'étranger. Quatre d'entre eux animent les courts cette saison.



La légion étrangère s'invite à la fête.

Parmi les 200 jeunes qui ont fait le déplacement de Yaoundé pour le Mima Youth Open 2018, certains binationaux et autres étrangers ont fait le choix de participer pour évaluer leurs niveaux de jeu, et aussi se frotter à des techniques venues d'ailleurs. Hadrien Noboug est un joueur de tennis Camerounais qui vit en France. Né le 6 avril 1997, l'étudiant en informatique à Caen est venu revoir le niveau de ses anciens camarades : « Cela fait deux ans et demi que je suis en France. Je connais quelques joueurs locaux avec qui on parle très souvent. Avant d'aller faire mes études, je jouais ici avec tous ces gars qui

sont inscrits ici. Je suis venu évaluer mon niveau. Même si je n'ai pas beaucoup joué ces derniers temps, je sais que cela va se jouer. Le niveau de la compétition est plutôt bien par rapport aux infrastructures et au matériel qu'ils ont ici ». Le joueur junior est encore dans le tableau et espère aller le plus loin possible.

Le tenant du titre chez les juniors est un Gabonais qui n'a pas fait le déplacement de Yaoundé pour cause de maladie, mais le pays d'Ali Bongo Ondingba a livré d'autres joueurs cette année : « Je suis Pouaty L je suis un joueur de tennis résidant à Libreville. Je suis venu participer au tournoi,

cela se passe encore bien, je suis en quart de finale. J'espère que l'avenir sera meilleur pour moi. Je suis né en 1998 ici au Cameroun et cela fait neuf ans que je joue au Gabon ». Le tournoi MYO a une grande renommée au Gabon, et chaque joueur l'a déjà inscrit dans son calendrier annuel.

Djeuga djomo Cédric né le 14 juillet 1998 à Libreville au Gabon, et depuis un an, il est inscrit dans une école d'ingénierie à l'université de Buéa. Il n'a voulu rater le tournoi, pour aucune raison : « Je suis un peu Camerounais et un peu Gabonais. J'ai grandi au Gabon depuis que je suis petit. J'ai appris à jouer au tennis au Gabon.

Le niveau ici est assez intéressant. J'ai perdu en quart de finale par ma faute. Je n'étais pas concentré. Le niveau est assez impressionnant chez les jeunes de moins de 21 ans. Cela veut dire qu'il y a une relève. J'ai perdu mon match à cause du mental. Nous avons techniquement presque le même niveau. Si vous regardez le tableau, tous les matches se terminent en trois sets. Le tennis Gabonais en ce moment est à ses périodes les plus basses. Avant, il y avait le championnat national du Gabon qui permettait de voir de nombreux bons joueurs, aujourd'hui, ce n'est plus ça ». Cédric espère revenir plus fort l'année prochaine.

Mayuda Ndjé Rachel est la seule fille du groupe. Elle est au Cameroun, mais profite du tournoi pour voir arriver son père qui vient la superviser : « Je viens du Gabon. Je suis à Yaoundé depuis deux ans. Comme je fréquente ici, je suis venu tester mon niveau. Ici c'est bien parce que les seules filles qui jouent au Gabon, c'est Célestine Avomo et Manuela Yonda.

Cela me plaît de venir jouer ici. Je suis un peu stressée, à l'idée de jouer Motale Ashle dans ma catégorie cadette. Mais c'est normal. Je gère le stress, je crois bien que je peux gagner ». Sa demi-finale en catégorie des Cadettes, Rachel doit affronter la tenante du titre. Elle espère sortir du tournoi avec un bon niveau pour son pays.

David Eyengue

Jackie Chan annoncé au Cameroun ce jour

Fadam 2018. La star mondiale du Kung-Fu est attendue le 6 avril avec Gérard Depardieu dans le cadre du premier festival africain des arts martiaux qui se tiendra à Yaoundé, à Douala et à Limbé.

Pour les organisateurs du premier Festival africain des arts martiaux (Fadam), que le Cameroun accueille dès ce jour et ce jusqu'au 8 avril 2018, le décor est fin prêt pour dérouler le tapis rouge à Jackie Chan et à Gérard Depardieu. Ces deux grandes figures de l'art mondial sont en effet annoncées comme des guest stars de cet événement qui est une grande première en terre camerounaise, parrainé par le président de la République du Cameroun, Paul Biya. Jackie Chan est multiple champion du monde du Kung-Fu, alors que l'aura de Gérard Depardieu rayonne dans l'univers du cinéma français. Simple effet d'annonce ? L'international et très talentueux camerounais Maître Dominique Martin Saatenang, chef d'orchestre de ce rendez-vous des arts martiaux, met en garde : « Vous pensez qu'on peut de nos jours, sachant ce que cela coûte en termes d'image, se permettre de communiquer sur l'image d'une telle personnalité mondiale sans avoir son autorisation ? Je crois que je serais déjà en prison à l'heure où nous par-



lons. Si nous avons communiqué sur ces gens, c'est parce qu'ils sont là, qu'ils nous soutiennent et ont donné l'accord d'être des nôtres pour ce projet. »

En ce qui concerne le plan de vol, prière de faire un tour dans le forum conçu pour la circonstance, ou de se référer à Ca-

mille Philippon pour la bonne information. C'est pourtant à juste titre que le célèbre acteur chinois d'origine hong-kongaise foule le sol camerounais. Maître Saatenang, le « Bruce Lee africain », l'Aigle Noir » selon ses frères du Temple de Shaolin, jouit, lui aussi, d'une forte réputation dans le monde des arts martiaux. En 2012, ce champion du monde du Kung-Fu avait créé la compagnie internationale Shaolin Black and White. Ces athlètes seront d'ailleurs de la fête. Durant la première nuit des arts martiaux, qui aura lieu au Palais des Sports de Yaoundé ce 6 avril, ils rivaliseront d'adresse certainement avec les moines de Shaolin, « qui feront des casses surprenantes ». Mais le maître d'œuvre de ce festival prévient qu'il ne s'agit pas d'un championnat, mais bien plus, d'une fête du spectacle et de combats pour le plaisir du sport.

Forum économique

Des athlètes de 50 pays, sélectionnés dans 30 disciplines martiales seront de la fête. Ils nous viennent d'Asie, d'Europe,

d'Amérique et d'Afrique. Les couleurs du continent sont défendues entre autres par le Cameroun, le Maroc, l'Algérie, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Burkina Faso, etc. Les délégations de France et de Chine sont dans nos murs depuis mardi soir. Pourquoi le 6 avril ? Aucun arrangement avec le calendrier politique, prévient encore maître Saatenang. « Mon événement est sportif et culturel. Rien à voir avec la politique. Il était question que la première édition se déroule au Cameroun. Maintenant, il se trouve que c'est une année électorale, nous avons voulu le faire au Cameroun et l'événement se tient en avril de chaque année. C'est pourquoi, en 2019, il se déroulera toujours en avril... » Le festival va se déplacer à Douala le 7 avril pour une seconde nuit des arts martiaux et à Limbé le 8 avril. Un forum économique regroupant des acteurs économiques chinois, européens et la Chambre de commerce du Cameroun, est organisé en marge de cette fête qui se veut aussi un rendez-vous culturel.

Théodore Tchopa

Réactions

« Je suis tellement ému »

Cédric Woubong, 3ème joueur national

Je suis très impressionné par la prestation de ces enfants. Cela nous permet aussi de découvrir certains talents, et de leur apprendre les choses. Je suis particulièrement impressionné par la délégation de Maroua, parce que personne ne les attendait là où ils sont. Certains de leurs joueurs sont en demi-finales, c'est vraiment la surprise du tournoi. Ce sont des enfants qui n'ont pas de suivi, j'en parle parce que moi-même j'y ai passé quatre années (au moment de son cursus universitaire, ndr) et j'ai touché du doigt. Je suis tellement ému, que je sois aussi une des personnes qui leur a transmis l'environnement de progresser. Je leur ai transmis la qualité du jeu, et la simplicité. Je félicite l'organisation, pour la qualité. Je ne pouvais pas imaginer que je pouvais venir ici tous les jours. Les seules choses pour moi à rectifier, c'est que les organisateurs doivent annoncer les



gains. Chez les filles, les effectifs ne sont pas encore comme chez les garçons, tout comme le niveau technique.

Propos recueillis par D.E

20ème édition des Jeux FENASSCO ligue A

A- Gymnastique artistique féminine au sol en minimes/cadets/juniors
- Centre: 3 or, 1 argent
- Est: 1 argent, 2 bronze
- Ouest: 1 argent, 1 bronze
B- Gymnastique artistique masculine au sol en minimes/cadets/juniors
- Adamaoua 1 or, 1 bronze
- Centre: 1 or, 1 bronze
- Sud: 1 argent
- Nord: 2 argent
- Est: 1 argent
- Extrême nord: 1 bronze
C- Gymnastique/ finales par équipes
En dames
- Centre: or
- Est: argent
- Littoral: bronze
En messieurs
- Centre: or
- Nord: argent
- Littoral: bronze
Meilleurs espoirs
GAF: Centre bronze
GAM: Est bronze

D- Finales de tennis de table

1- Handisport simple dames
- Littoral: or
- Ouest: arg
- Nord: bronze
- Adamaoua: bronze

2- Handisport simples messieurs

- Ouest: or
- Nord: arg
- Littoral: bronze
- Extrême-Nord: bronze

3- ENIEG simple dames
- Nord: or
- Nord: argent
- Centre: bronze
- Extrême-Nord: bronze

4- ENIEG simple messieurs
- Sud-Ouest: or
- Nord-Ouest: argent
- Littoral: bronze
- Nord: bronze

5- Double mixte
- Adamaoua: or
- Est: argent
- Est: bronze
- Adamaoua: bronze

6- Double dames
- Est: or
- Adamaoua: argent
- Nord: bronze
- Extrême-Nord: bronze

7- Double messieurs
- Adamaoua: or
- Nord: argent
- Est: bronze
- Extrême-Nord: bronze

8- Simple dames
- Nord-Ouest: or
- Nord: argent
- Nord: bronze
- Centre: bronze

9- Simple messieurs
- Centre: or
- Adamaoua: argent
- Adamaoua: bronze
- Est: bronze

Rang	Région	Or	Argent	Bronze	Total
1er	Extrême-Nord	10	6	11	27
2ème	Centre	9	5	11	25
3ème	Adamaoua	5	4	4	13
4ème	Nord	4	10	12	26
5ème	Sud-Ouest	4	2	1	7
6ème	Nord-Ouest	4	1	4	9
7ème	Littoral	3	4	7	14
8ème	Est	2	4	11	17
9ème	Ouest	1	6	3	10
10ème	Sud	1	3	3	7